

Intervenant médico-technique à domicile pour les prestataires de santé à domicile

RNCP39868 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	331
Formacode(s)	43414, 44074
Code(s) ROME	J1303
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	28/11/2024
Date d'échéance	28/11/2027

Certificateur(s)

KEYCE ACADEMY - COLLEGE DE PARIS · SIRET : 51872913200069

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'intervenant médico-technique à domicile de prestations de santé à domicile joue un rôle fondamental dans le système de santé moderne, répondant aux défis du vieillissement de la population, du handicap et de la gestion des maladies chroniques. Il assure la liaison entre les patients, les professionnels de santé, les prestataires de services à domicile et les organismes de financement, favorisant ainsi le maintien à domicile et améliorant la qualité de vie et des soins.

Les avancées technologiques et la complexité des équipements médicaux exigent des compétences spécialisées. Il est nécessaire de développer une certification adaptée pour ces intervenants afin de garantir une prise en charge globale et efficace des patients à domicile. Ainsi renforcer les compétences de ces professionnels contribuera non seulement à l'atteinte des objectifs des dispositifs stratégiques tels que « ma santé 2022 » et la feuille de route stratégique de l'hospitalisation à domicile 2021-2026, mais aussi à une meilleure qualité de vie pour les patients, tout en assurant la viabilité économique et sociale du système de santé.

ACTIVITÉS VISÉES

Prise en compte de la demande de prise en charge du patient

Suivi du patient et continuité de la coordination des soins

Gestion, livraison et installation des dispositifs médicaux, du matériel et des consommables

Entretien et récupération des dispositifs médicaux, du matériel et des consommables

Communication interpersonnelle avec l'équipe soignante, le patient et son entourage

Mise en œuvre des procédures de sécurité des personnes, du matériel et des différents dispositifs

Application des protocoles ou procédures d'hygiène et le nettoyage des équipements

Surveillance et mise en œuvre des procédures en matière de traçabilité des dispositifs médicaux et de déclarations obligatoires

Gestion et suivi des dossiers patients, caisse nationale d'assurance maladie et mutuelles

Suivi des recommandations en matière de réglementations, d'éthique et de secret médical

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Organiser la prise en charge du patient en étant à l'écoute de sa demande et de ses besoins, en prenant en compte les éventuelles situations de handicap, afin d'établir une relation de confiance.

Vérifier la cohérence, l'exactitude et l'intégrité de la prescription, en prenant en compte le contexte mono ou polyopathologique du patient et la ou les stratégies thérapeutiques mises en œuvre, afin d'adapter au mieux la prise en charge du patient et de choisir le matériel le plus adapté au patient et à son environnement.

Questionner le patient et/ou son entourage sur son état général lors de son arrivée, en respectant son champ d'intervention et ses limites et en prenant en compte les éventuelles situations de handicap, afin d'identifier les besoins du patient à chaque étape de son parcours, de faciliter et d'adapter au mieux sa prise en charge.

Réaliser le suivi des patients, au moyen d'appels téléphoniques et de visites régulières à leur domicile, en questionnant le patient sur l'utilisation de son dispositif médical, sur les éventuels problèmes rencontrés, son état général, dans le but de s'assurer de sa sécurité, du bon fonctionnement du matériel et de sa correcte utilisation par le patient ou ses proches.

Réaliser des comptes rendus de suivis techniques et médicaux en les transmettant aux interlocuteurs désignés et en utilisant les interfaces numériques sécurisées adéquates, afin de mettre à jour le dossier du patient.

Mettre en œuvre une démarche d'éducation thérapeutique du patient et de ses proches, en identifiant le stade et l'état psychologiques du patient, afin d'obtenir la compliance maximale/optimale et une meilleure qualité de vie avec son matériel médical.

Mesurer la satisfaction du patient et de l'entourage, au moyen d'une analyse évaluative, afin de déterminer l'efficacité de la chaîne de soins dans sa prise en charge médicale.

Planifier les tournées, en analysant l'ensemble des caractéristiques de son secteur géographique, en organisant des plans de tournée cohérents, en vérifiant l'adéquation entre le chargement du matériel, le véhicule et les missions à réaliser, afin de posséder l'intégralité des éléments nécessaires à l'installation et d'optimiser la livraison des DM dans les délais impartis, en limitant les impacts écologiques du parcours et les coûts.

Pratiquer l'installation, la mise à disposition des dispositifs médicaux au domicile du patient, en respectant les gestes et postures ergonomiques adaptés, en vérifiant ses caractéristiques et l'intégrité de son conditionnement, en analysant l'environnement du domicile du patient, en appliquant des protocoles de tests de mise en fonction du DM et en prenant en compte les éventuelles situations de handicap, afin de s'assurer de la conformité entre la prescription et la délivrance de la prestation de santé à domicile.

Mettre à disposition du patient le consommable et/ou l'accessoire associés au matériel et les supports de documentation technique, en appliquant les procédures réglementaires du prestataire, afin d'assurer une prestation globale comportant de façon indissociable tous les éléments conduisant à la réalisation de la prestation.

Pour les dispositifs médicaux numériques, accomplir leur installation en contrôlant leur fonctionnement spécifique, en expliquant au patient et à son entourage leur but et leur utilisation, afin de surveiller les indicateurs de diagnostic et d'assurer leur suivi de manière coordonnée avec les professionnels de santé.

Assurer des dépannages dans son domaine de compétences, en respectant les normes du dispositif médical et les règles de sécurité, en identifiant l'origine de la panne, en y remédiant au travers de tests et en appliquant les techniques et protocoles appropriées, afin de maintenir la continuité de prestation de santé à domicile (continuité de l'utilisation et/ou traitement).

Organiser le remplacement du matériel, si nécessaire, par un matériel présentant les mêmes performances et caractéristiques que le matériel initial en mobilisant la chaîne logistique du prestataire, afin de maintenir la continuité de prestation de santé à domicile (continuité de l'utilisation et/ou traitement).

Assurer la récupération des dispositifs médicaux au domicile du patient, en respectant les gestes et postures ergonomiques adaptés, en appliquant les procédures réglementaires de récupération en termes d'hygiène et de sécurité, afin de pouvoir réaliser leur collecte et leur transport vers le lieu de traitement final et de limiter les impacts sur la santé de l'intervenant.

Éduquer le patient, son entourage et les différents acteurs intervenant auprès de lui à l'utilisation du dispositif médical, en les accompagnant aux premières manipulations, en faisant des démonstrations et en prenant en compte les éventuelles situations de handicap, afin de s'assurer de la bonne compréhension du fonctionnement, de la maîtrise du matériel et de l'acquisition d'une autonomie d'utilisation, en adéquation à la prestation de santé attendue.

Adapter son attitude et sa communication en fonction du public, du handicap, de la vulnérabilité, du milieu social, en faisant preuve d'une écoute active, afin de s'assurer de la compréhension, de l'adhésion du patient et de son entourage en vue d'obtenir la compliance maximale au traitement et/ou une meilleure qualité de vie avec son matériel médical.

S'intégrer à une coordination pluriprofessionnelle, en communiquant avec l'équipe entourant le patient par des échanges téléphoniques, des rencontres ou des courriers, afin d'assurer une synergie de soins.

Traiter les échanges difficiles avec le patient et/ou son entourage et les situations d'agressivité dans les limites de son champ d'intervention, au moyen de techniques de désamorçage, dans le but de gérer les situations de crise.

Préciser les règles de sécurité à adopter pour le patient, son entourage et les soignants, au moyen de la déontologie et de la réglementation existantes, afin d'être dans une pratique professionnelle conforme aux différentes exigences «?métier?».

Identifier une situation d'urgence vitale ou potentielle et réaliser des gestes d'urgence adaptés à cette situation, en appliquant les recommandations de l'article 3 de l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU de niveau 1) face à des situations diverses (perte de connaissance, arrêt cardiaque, hémorragie...), et/ou participer à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle, en contactant les services et personnes légitimes aux premiers secours, afin de réduire la gravité des dommages.

Appliquer les protocoles et procédures qualité en matière d'hygiène (nettoyage, désinfection), au moyen de techniques d'entretien et de décontamination (véhicule, matériel, personnel...), traçables et en utilisant une tenue professionnelle conforme, afin de lutter contre les risques infectieux.

Exécuter les règles de gestion des déchets et de recyclage du matériel, en appliquant les recommandations et les protocoles réglementaires, afin de respecter le circuit de récupération et d'élimination en vigueur dans le cadre réglementaire de santé publique de gestion des déchets d'activité de soins à risques infectieux.

Appliquer les conditions de conservation et de transport des dispositifs médicaux, en respectant la réglementation en vigueur et les préconisations du pharmacien responsable du prestataire de santé à domicile afin de préserver l'intégrité des dispositifs médicaux mis à disposition au domicile du patient.

Assurer la traçabilité des dispositifs médicaux et des dispositions spécifiques attendues par prestation, au moyen d'une gestion logistique rigoureuse, en utilisant les supports dédiés à cette traçabilité (papier, informatique), afin de maintenir le niveau de qualité du matériel mis à disposition au domicile.

Appliquer les procédures en termes de pharmacovigilance et de matériovigilance, en identifiant les incidents, événements, effets indésirables, les défauts matériels, en recueillant les informations indispensables à l'évaluation des cas, afin de déclarer l'information auprès des services concernés dans les délais fixés par l'entreprise en utilisant les procédures organisationnelles adaptées.

Communiquer au patient une information claire sur son libre choix du prestataire de santé à domicile, le protocole de soins prescrit, en utilisant des documents, un livret ou tout autre support écrit, en prenant en compte les éventuelles situations de handicap, afin de recueillir son consentement et sa signature pour pouvoir démarrer la prestation à domicile en expliquant son rôle d'intervenant médico-technique dans l'organisation de la chaîne de soins autour du patient, en identifiant ses interlocuteurs proches.

Informar, au premier contact avec le patient, du système de prise en charge financière des prescriptions médicales et du rôle des mutuelles, en questionnant le patient ou son entourage sur sa protection sociale, afin de le guider sur sa prise en charge, totale ou partielle et permettre la mise en place des formalités administratives de prise en charge.

Appliquer les protocoles obligatoires de prise en charge (carte vitale, carte de mutuelle), en s'appuyant sur les procédures internes de la structure et des supports disponibles (papier, outil informatique), afin de pouvoir transmettre à sa hiérarchie toutes les données indispensables à la facturation de la prestation de service à domicile.

Appliquer les règles professionnelles et de bonnes pratiques de délivrance de dispositifs médicaux (PSDM), les bonnes pratiques de nutrition artificielle de l'adulte (nutrition parentérale à domicile - NPD), les bonnes pratiques de dispensation de l'oxygène (BPDOUM), au moyen d'une veille actualisée, afin d'employer la méthodologie réglementaire appliquée par le prestataire et adaptée à la situation du patient.

Mettre en œuvre les règles relatives aux principes de dignité, d'intimité du patient et de sa famille, d'éthique, en respectant le secret médical, les textes de référence applicables afin de respecter chaque partie prenante.

Assurer une veille réglementaire, professionnelle et technique applicable à l'activité complète de l'intervenant médico-technique en matière d'organisation sanitaire, de prise en charge, d'évolution, de mise à jour ou de nouveautés matérielles pour s'assurer de la continuité des soins et anticiper les évolutions futures.

Blocs de compétences

RNCP39868BC01 — PRISE EN CHARGE DU PATIENT À DOMICILE

LISTE DE COMPÉTENCES

Organiser la prise en charge du patient en étant à l'écoute de sa demande et de ses besoins, en prenant en compte les éventuelles situations de handicap, afin d'établir une relation de confiance.

Vérifier la cohérence, l'exactitude et l'intégrité de la prescription, en prenant en compte le contexte mono ou poly pathologique du patient et la ou les stratégies thérapeutiques mises en œuvre, afin d'adapter au mieux la prise en

charge du patient et de choisir le matériel le plus adapté au patient et à son environnement.

Questionner le patient et/ou son entourage sur son état général lors de son arrivée, en respectant son champ d'intervention et ses limites et en prenant en compte les éventuelles situations de handicap, afin d'identifier les besoins du patient à chaque étape de son parcours, de faciliter et d'adapter au mieux sa prise en charge.

Réaliser le suivi des patients, au moyen d'appels téléphoniques et de visites régulières à leur domicile, en questionnant le patient sur l'utilisation de son Dispositif Médical, sur les éventuels problèmes rencontrés, son état général, dans le but de s'assurer de sa sécurité, du bon fonctionnement du matériel et de sa correcte utilisation par le patient ou ses proches.

Réaliser des comptes rendus de suivis techniques et médicaux en les transmettant aux interlocuteurs désignés et en utilisant les interfaces numériques sécurisées adéquates, afin de mettre à jour le dossier du patient.

Mettre en œuvre une démarche d'éducation thérapeutique du patient et de ses proches, en identifiant le stade et l'état psychologiques du patient, afin d'obtenir la compliance maximale/optimale et une meilleure qualité de vie avec son matériel médical.

Mesurer la satisfaction du patient et de l'entourage, au moyen d'une analyse évaluative, afin de déterminer l'efficacité de la chaîne de soins dans sa prise en charge médicale.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle individuelle

Etude de cas pratique professionnel

Épreuve écrite individuelle

RNCP39868BC02 — MISE À DISPOSITION DE MATÉRIEL MÉDICAL ET DÉLIVRANCE DE DISPOSITIFS MÉDICAUX

LISTE DE COMPÉTENCES

Planifier les tournées, en analysant l'ensemble des caractéristiques de son secteur géographique, en organisant des plans de tournée cohérents, en vérifiant l'adéquation entre le chargement du matériel, le véhicule et les missions à réaliser, afin de posséder l'intégralité des éléments nécessaires à l'installation et d'optimiser la livraison des dispositifs médicaux dans les délais impartis, en limitant les impacts écologiques du parcours et les coûts.

Pratiquer l'installation, la mise à disposition des dispositifs médicaux au domicile du patient, en respectant les gestes et postures ergonomiques adaptés, en vérifiant ses caractéristiques et l'intégrité de son conditionnement, en analysant l'environnement du domicile du patient, en appliquant des protocoles de tests de mise en fonction du dispositif médical et en prenant en compte les éventuelles situations de handicap, afin de s'assurer de la conformité entre la prescription et la délivrance de la prestation de santé à domicile.

Mettre à disposition du patient le consommable et/ou l'accessoire associés au matériel et les supports de documentation technique, en appliquant les procédures réglementaires du prestataire, afin d'assurer une prestation globale comportant de façon indissociable tous les éléments conduisant à la réalisation de la prestation.

Pour les dispositifs médicaux numériques, accomplir leur installation en contrôlant leur fonctionnement spécifique, en expliquant au patient et à son entourage leur but et leur utilisation, afin de surveiller les indicateurs de diagnostic et d'assurer leur suivi de manière coordonnée avec les professionnels de santé.

Assurer des dépannages dans son domaine de compétences, en respectant les normes du dispositif médical et les règles de sécurité, en identifiant l'origine de la panne, en y remédiant au travers de tests et en appliquant les techniques et protocoles appropriées, afin de maintenir la continuité de prestation de santé à domicile (continuité de l'utilisation et/ou traitement).

Organiser le remplacement du matériel, si nécessaire, par un matériel présentant les mêmes performances et caractéristiques que le matériel initial en mobilisant la chaîne logistique du prestataire, afin de maintenir la continuité de prestation de santé à domicile (continuité de l'utilisation et/ou traitement).

Assurer la récupération des dispositifs médicaux au domicile du patient, en respectant les gestes et postures ergonomiques adaptés, en appliquant les procédures réglementaires de récupération en termes d'hygiène et de sécurité, afin de pouvoir réaliser leur collecte et leur transport vers le lieu de traitement final et de limiter les impacts sur la santé de l'intervenant.

Éduquer le patient, son entourage et les différents acteurs intervenant auprès de lui à l'utilisation du dispositif médical, en les accompagnant aux premières manipulations, en faisant des démonstrations et en prenant en compte les éventuelles situations de handicap, afin de s'assurer de la bonne compréhension du fonctionnement, de la maîtrise du matériel et de l'acquisition d'une autonomie d'utilisation, en adéquation à la prestation de santé attendue.

Adapter son attitude et sa communication en fonction du public, du handicap, de la vulnérabilité, du milieu social, en faisant preuve d'une écoute active, afin de s'assurer de la compréhension, de l'adhésion du patient et de son

entourage en vue d'obtenir la compliance maximale au traitement et/ou une meilleure qualité de vie avec son matériel médical.

S'intégrer à une coordination pluriprofessionnelle, en communiquant avec l'équipe entourant le patient par des échanges téléphoniques, des rencontres ou des courriers, afin d'assurer une synergie de soins.

Traiter les échanges difficiles avec le patient et/ou son entourage et les situations d'agressivité dans les limites de son champ d'intervention, au moyen de techniques de désamorçage, dans le but de gérer les situations de crise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve écrite individuelle et QROC

Mise en situation professionnelle

QCM/QROC

RNCP39868BC03 — GESTION DES PROCÉDURES SANITAIRES ET DE SÉCURITÉ

LISTE DE COMPÉTENCES

Préciser les règles de sécurité à adopter pour le patient, son entourage et les soignants, au moyen de la déontologie et de la réglementation existantes, afin d'être dans une pratique professionnelle conforme aux différentes exigences «?métier?».

Identifier une situation d'urgence vitale ou potentielle et réaliser des gestes d'urgence adaptés à cette situation, en appliquant les recommandations de l'article 3 de l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU de niveau 1) face à des situations diverses (perte de connaissance, arrêt cardiaque, hémorragie...), et/ou participer à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle, en contactant les services et personnes légitimes aux premiers secours, afin de réduire la gravité des dommages.

Appliquer les protocoles et procédures qualité en matière d'hygiène (nettoyage, désinfection), au moyen de techniques d'entretien et de décontamination (véhicule, matériel, personnel...), traçables et en utilisant une tenue professionnelle conforme, afin de lutter contre les risques infectieux.

Exécuter les règles de gestion des déchets et de recyclage du matériel, en appliquant les recommandations et les protocoles réglementaires, afin de respecter le circuit de récupération et d'élimination en vigueur dans le cadre réglementaire de santé publique de gestion des DASRI.

Appliquer les conditions de conservation et de transport des dispositifs médicaux, en respectant la réglementation en vigueur et les préconisations du pharmacien responsable du PSAD (Prestataire de Santé à Domicile) afin de préserver l'intégrité des dispositifs médicaux mis à disposition au domicile du patient.

Assurer la traçabilité des dispositifs médicaux et des dispositions spécifiques attendues par prestation, au moyen d'une gestion logistique rigoureuse, en utilisant les supports dédiés à cette traçabilité (papier, informatique), afin de maintenir le niveau de qualité du matériel mis à disposition au domicile.

Appliquer les procédures en termes de pharmacovigilance et de matériovigilance, en identifiant les incidents, événements, effets indésirables, les défauts matériels, en recueillant les informations indispensables à l'évaluation des cas, afin de déclarer l'information auprès des services concernés dans les délais fixés par l'entreprise en utilisant les procédures organisationnelles adaptées.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

QCM ou QROC

Mises en situation pratiques

Évaluation écrite individuelle

RNCP39868BC04 — PRISE EN CHARGE RÉGLEMENTAIRE ET ADMINISTRATIVE DU PATIENT

LISTE DE COMPÉTENCES

Communiquer au patient une information claire sur son libre choix du prestataire de santé à domicile, le protocole de soins prescrit, en utilisant des documents, un livret ou tout autre support écrit, en prenant en compte les éventuelles situations de handicap, afin de recueillir son consentement et sa signature pour pouvoir démarrer la prestation à domicile en expliquant son rôle d'intervenant médico-technique dans l'organisation de la chaîne de soins autour du patient, en identifiant ses interlocuteurs proches.

Informar, au premier contact avec le patient, du système de prise en charge financière des prescriptions médicales et du rôle des mutuelles, en questionnant le patient ou son entourage sur sa protection sociale, afin de le guider sur sa prise en charge, totale ou partielle et permettre la mise en place des formalités administratives de prise en charge.

Appliquer les protocoles obligatoires de prise en charge (carte vitale, carte de mutuelle), en s'appuyant sur les

procédures internes de la structure et des supports disponibles (papier, outil informatique), afin de pouvoir transmettre à sa hiérarchie toutes les données indispensables à la facturation de la prestation de service à domicile.

Appliquer les règles professionnelles et de bonnes pratiques de délivrance de dispositifs médicaux (PSDM), les bonnes pratiques de nutrition artificielle de l'adulte (nutrition parentérale à domicile - NPD), les bonnes pratiques de dispensation de l'oxygène (BPDOUM), au moyen d'une veille actualisée, afin d'employer la méthodologie réglementaire appliquée par le prestataire et adaptée à la situation du patient.

Mettre en œuvre les règles relatives aux principes de dignité, d'intimité du patient et de sa famille, d'éthique, en respectant le secret médical, les textes de référence applicables afin de respecter chaque partie prenante.

Assurer une veille réglementaire, professionnelle et technique applicable à l'activité complète de l'intervenant médico-technique en matière d'organisation sanitaire, de prise en charge, d'évolution, de mise à jour ou de nouveautés matérielles pour s'assurer de la continuité des soins et anticiper les évolutions futures.

- MODALITÉS D'ÉVALUATION
- Mise en situation professionnelle
 - Etude de cas
 - Epreuve écrite

Secteur d'activité et type d'emploi

- SECTEURS D'ACTIVITÉS
- Prestataires de santé à domicile
- TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES
- Intervenant médico-technique à domicile
 - Conseiller médico technique
 - Technicien en assistance respiratoire à domicile
 - Technicien respiratoire

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le métier d'intervenant médico-technique à domicile prend appui sur l'article L5232-3 du code de la santé publique, et sa partie réglementaire afférente à l'article D5232-1 et suivants, réglementant la prestation de santé à domicile.

Les prestations de service à domicile «?ont une obligation de formation issue de l'arrêté du 23 décembre 2011?» mais pour autant il n'existe pas à ce titre un diplôme d'Etat.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 800 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en services aux personnes (46 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V0X60 — Aides-soignants · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	61 987
Jugés difficiles à recruter	57 %
Emplois saisonniers	18 %
Familles professionnelles (FAP)	V0X60 — Aides-soignants

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Niveau 4 pour les candidats issus de formation initiale, demandeurs d'emploi, en reconversion ne possédant pas d'expérience dans le secteur de la santé.

Niveau 4 validé dans le secteur de la santé et si non validé, expérience professionnelle de 1 an comme Intervenant médico-technique à domicile.

Diplôme IDE ou DEAS validé

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Un représentant du certificateur qui peut être un formateur qui n'a pas formé les candidats

Deux représentants exerçant la fonction ou expert dans les emplois visés par la certification professionnelle

COMPOSITION DU JURY — VAE

Un représentant du certificateur qui peut être un formateur qui n'a pas accompagné le candidat

Deux représentants exerçant la fonction ou expert dans les emplois visés par la certification professionnelle

Avec un équilibre entre les femmes et les hommes

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 099 €
Selon la branche	6 000 € – 8 437 €
Prise en charge	Branches concernées
8 099 €	Valeur par défaut · 207 branches
8 437 €	CPNE de la branche de l'hospitalisation privée à statut commercial et du thermalisme, CPNEFP Mutualité
8 200 €	CPNE Ateliers et chantiers d'insertion
8 098 €	CPNE Travail Temporaire
6 680 €	CPNEFP de la branche négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date de décision	28/11/2024
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	28/11/2027
Date de dernière délivrance possible	28/11/2031

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

En cours de production par le certificateur

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39868/>